

Jean BOINVILLIERS

Député Sortant

Né en 1921, Jean Boinvilliers rejoint le général De Gaulle à Londres dès juin 1940 et s'engage à 19 ans dans les Forces Françaises Libres. Il participe à la campagne du Tchad avec le général Leclerc et termine la guerre dans la 2e D.B.

Il est capitaine de réserve, décoré de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance.

Il est marié et père de 4 enfants.

Elu député du Cher en 1958 il est maire de Brinon-sur-Sauldre depuis 1959. Il fait partie de la Commission des Affaires Culturelles Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale et fut directeur du journal « La Nation » de 1962 à 1966.

Réélu député en 1962 et en 1967, il est Président du Comité départemental d'Expansion Economique du Cher depuis 1965.

C'est M. Pierre Jacquet, professeur au Lycée de Vierzon qui est son suppléant.

Elections Législatives du 23 Juin 1968

Circonscription VIERZON-SANCERRE

UNION POUR LA DEFENSE de la REPUBLIQUE

Chères Electrices, Chers Electeurs,

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail a été menacée et l'est encore. Derrière les drapeaux rouge et noir, nous avons vu s'avancer le totalitarisme.

Nous avons vu aussi des hommes politiques de l'opposition bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat qui nous aurait conduits à une dictature communiste.

La France, dans son immense majorité, ne voulait rien de cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Président de la République, elle a manifesté, d'une façon éclatante, son désir d'ordre et de paix civile.

Nous voulons tous les grandes réformes nécessaires pour faire participer tous les citoyens aux décisions, si difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de gouverner un grand pays moderne et de le maintenir dans la voie du progrès. Mais ces réformes ne se feront que dans l'ordre et dans la légalité.

L'anarchie, le totalitarisme, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens, jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés.

Si, au Parlement depuis un an, une majorité solide avait été présente, épaulant constamment le Chef de l'Etat, et le Gouvernement, nous n'aurions pas connu, sans doute, cette crise et sûrement pas la subversion qui a suivi.

C'est donc aujourd'hui pour vous un devoir sacré que de vous unir pour envoyer au Parlement des hommes décidés à défendre la République et à former pour cela une majorité solide et convaincue.

Face au communisme totalitaire et à la violence, face à leurs alliés, choisissez ceux qui veulent défendre la République, la liberté, l'égalité, la paix civile.

Jean BOINVILLIERS
DEPUTE SORTANT
Maire de Brinon-sur-Sauldre
Croix de Guerre 39-45

Vous êtes libres, restez-le

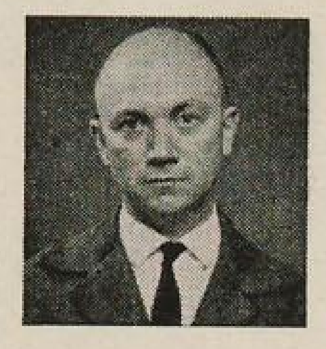
Suppléant : ***M. Pierre JACQUET***

M. Pierre Jacquet, né le 3 août 1922 à Vierzon, fit ses études primaires à l'Ecole des Ponts, à Vierzon, ses études secondaires au Lycée Alain Fournier, à Bourges (le Lycée de Vierzon n'existait pas encore), puis ses études supérieures au Lycée Louis-le-Grand à Paris, et à la Sorbonne.

Licencié d'Anglais, diplômé d'Etudes Supérieures, il enseigna deux ans au Lycée Alain-Fournier avant d'être nommé en octobre 1946, professeur d'Anglais au Cours Secondaire de Vierzon, devenu maintenant Lycée nationalisé.

C'est donc la vingt-deuxième année que M. Jacquet exerce à Vierzon ses fonctions de professeur d'une manière qui lui vaut l'estime des Vierzonnais de tous les âges et de tous les milieux.

M. Jacquet est marié, sa femme est directrice d'Ecole Maternelle à Vierzon.



Votez Jean BOINVILLIERS

S.P.B. - SANCERRE

VU LE CANDIDAT